

Le 26 septembre 2023



En direct du Conseil communautaire

Séance du 26 septembre 2023

[ENVIRONNEMENT ET TRANSITION]

_ Eau potable : un programme majeur pour le renouvellement et l'extension des réseaux

Compétente depuis 2020, l'agglomération a lancé en septembre 2021 les études pour établir un **schéma directeur d'alimentation en eau potable** à l'échelle de ses 25 communes. Ce document servira d'appui pour la **planification des travaux et leur financement sur les 25 prochaines années**, en tenant compte de la forte hétérogénéité de la qualité des infrastructures sur le territoire. Le bénéfice attendu est notable, d'autant plus dans le contexte actuel de sécheresses plus régulières, pour permettre d'améliorer le rendement des réseaux, de mieux mailler les secteurs et de renforcer les interconnexions de secours.

L'eau potable dans l'agglomération : les chiffres-clés de l'année 2022

- 36 091 abonnés
- Consommation moyenne par foyer : 143 m³/an
- 7 millions de m³ d'eau potable prélevés et mis en distribution
- Un rendement de 73%, en faible baisse (75% en 2021), qui est la conséquence des casses liées aux mouvements de terrains générés par la sécheresse de 2022.

Le + Pour que tous les habitants de l'agglomération puissent mieux connaître l'origine de l'eau coulant de leur robinet, et comprendre les enjeux locaux, Thonon Agglomération a réalisé **une vidéo de sensibilisation**, à voir sur son site internet et sa chaîne You Tube.

_ Déchetteries intercommunales : de nouvelles filières en faveur de la réduction des déchets

Le **marché d'exploitation des quatre déchetteries intercommunales (Allinges, Bons-en-Chablais, Douvaine et Sciez*)** est renouvelé pour une durée de 4 ans. Ce nouveau marché permet de désigner les prestataires selon un nombre croissant de "lots" (16 dans le cadre des nouveaux contrats) car l'agglomération a pris en considération de nouvelles filières pour faciliter les valorisations et recyclages de matériaux (à l'exemple de la collecte différenciée des laines de verre et de roche, des châssis et polystyrènes).

Cette approche de plus en plus fine vise à **limiter d'année en année la mise en décharge des encombrants, à favoriser la valorisation énergétique, et mieux encore la récupération des matériaux ou objets** collectés en vue de leur réemploi. Un nouveau partenariat avec le SITOM du Mont-Blanc permet par ailleurs depuis cet été de traiter de nouveaux volumes d'encombrants à l'échelle du département, en limitant les trajets.

Ce que dit le bilan de fonctionnement des quatre déchetteries intercommunales en 2022

Les apports ont baissé de 10 % en raison :

- de la sécheresse (chute des apports de déchets verts) et du succès du service saisonnier de broyage des végétaux à domicile.
- d'une baisse des apports de bois et gravats
- du développement de la collecte de mobilier
- de la collecte d'objets réutilisables au profit de la R'Mize, avec la mise en place prochaine d'une benne dédiée, en complément des collectes effectuées par des agents valoristes lors de permanences hebdomadaires dans les déchetteries.

L'ensemble de ces évolutions concourt à une baisse du coût annuel d'exploitation des déchetteries, de l'ordre de 80 000 € HT entre 2022 et 2021. Le bilan est donc particulièrement positif grâce à l'évolution des filières de traitement, qui, dans le même temps, encourage au changement progressif des pratiques, réduisant la production de déchets.

**L'exploitation de la déchetterie de Thonon-les-Bains est gérée par le SERTE (syndicat d'épuration des régions de Thonon et Evian).*

_ Plan alimentaire territorial : l'agglomération candidate à l'acquisition de terrains agricoles

Thonon Agglomération souhaite être un acteur de la gestion des espaces agricoles, forestiers et naturels. Elle va pour ce faire prochainement renforcer sa collaboration avec la SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural). Cette dernière a lancé cet été un **appel à candidatures** pour la vente d'un lot divisible d'environ 12 hectares, dont 8 sont en terres labourables. Ces tènements sont répartis sur les communes de **Messery, Nernier, Yvoire et Excenevex**. L'agglomération a été sélectionnée pour l'acquisition de 8,7 de ces hectares, pour un montant de 194 370 € (frais SAFER inclus). Une telle acquisition va lui permettre de déployer sa politique alimentaire territoriale par l'installation de maraîchers, comme ceux accueillis à la couveuse à Massongy. Elle vise plus largement le **développement des circuits courts** alors que notre territoire est peu résilient d'un point de vue alimentaire (5% pour les fruits et légumes par exemple).

_ La création d'un abattoir départemental en question

Le **Département** sollicite l'avis de l'ensemble des intercommunalités de la Haute-Savoie sur le principe de financer la création d'un abattoir public multi-espèces, permettant la transformation des viandes **au service des circuits courts et de filière viandes de proximité**. Sa construction et sa gestion seraient confiées à une structure publique regroupant les intercommunalités départementales. A ce jour, 95% de la production relève au plan national d'une gestion privée, et seuls 80 équipements publics sont recensés – dont un seul en Haute-Savoie sur la commune de Megève.

Pour autant, à ce stade, les études réalisées ne déterminent pas encore le mode d'exploitation, ni ne donnent d'estimations sur les coûts d'exploitation, intégrant l'emploi d'une vingtaine de personnes. L'enveloppe correspondant à un tel investissement s'élève à environ 10 M€ et bénéficierait d'une subvention à hauteur de 80 % du Département au titre de la solidarité territoriale. Les modalités de participation des agglomérations et communautés de communes seraient à définir.

_ L'entreprise YpHen va se développer sur la ZAEi des Bracots à Bons-en-Chablais

Actuellement accueillie au sein de la pépinière d'entreprises Delta à Thonon-les-Bains, l'entreprise innovante YpHen va s'implanter à Bons-en-Chablais, dans le cadre de la seconde extension de la zone d'activités économiques intercommunale des Bracots. Un foncier de 4 049 m² est mis à sa disposition par Thonon Agglomération dans le cadre d'un **bail à construction***. Il va permettre l'industrialisation des productions de cette société en fort développement (lire ci-dessous). Elle va y édifier à partir de début 2024 un bâtiment offrant une surface au sol de plus de 2 200 m², et dont la conception est optimisée pour limiter son impact environnemental : utilisation du bois en structure de bâtiment, recherche de lumière naturelle, conception de toitures productives, végétalisées ou photovoltaïques... Les locaux comprendront un laboratoire, un espace de production industrielle, et des bureaux. La demande de permis de construire est en cours d'instruction. Ce projet devrait être générateur d'une évolution en termes d'emplois pour cette entreprise qui compte déjà 11 salariés.

Eclairage sur la société YpHen

YpHen est la filiale française du groupe suisse Edaphos, basé à Genève. Elle développe et produit des substrats ou supports de culture innovants pour les marchés de la biorémédiation des sols et des eaux, avec, parmi les applications possibles, la dépollution des sols contaminés par des hydrocarbures. Ces cultures sont aussi utilisées dans les domaines de la permaculture ou encore de la valorisation des déchets.

**Ce dispositif, déployé sur les ZAEi de Planbois Parc à Perrignier et des Bracots à Bons-en-Chablais, sites économiques d'intérêt métropolitain, a pour objectif d'assurer la maîtrise foncière afin d'en conserver la vocation économique. Thonon Agglomération est l'intercommunalité la plus dynamique du département de la Haute-Savoie quant à la mise en œuvre de ce nouvel outil.*

_ Programme Watty : les actions de sensibilisation à la transition écologique reconduites dans les écoles

Après le succès rencontré lors des deux dernières années scolaires, le programme Watty est reconduit sur l'année 2023/2024. Développé par l'entreprise Eco CO2 et labellisé par le Ministère de la Transition Ecologique et l'Agence de la transition écologique (ADEME), il est destiné aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires et porte sur la sensibilisation générale aux sujets de transition écologique. A travers des ateliers et jeux, le programme permet d'aborder, en se mettant au niveau de chaque classe, les éco-comportements liés aux thèmes de **l'énergie, de l'eau, des déchets, des déplacements**... Chaque enfant, en devenant petit à petit un "ambassadeur écocitoyen", peut ainsi porter ces messages au sein de son foyer. Les 2 années précédentes, **103 classes** de l'agglomération ont bénéficié de ces interventions, soit 2 539 élèves dans 23 écoles ; en 2023, **46 nouvelles classes** seront concernées, dans 9 établissements. Le dispositif, dont le coût annuel global s'élève à 61 217 € TTC, est largement financé par EDF dans le cadre des Certificats d'Economies d'Energie (CEE), par Thonon Agglomération et par les communes accueillantes.

_ L'agglomération participe à la journée portes ouvertes des entreprises de Perrignier le 29 septembre

Pour la seconde année consécutive, Thonon Agglomération s'associe à l'organisation d'une journée portes ouvertes organisée par l'**Association des Entreprises de Perrignier**, vendredi 29 septembre prochain. Coordonnée avec le collège de Bons-en-Chablais, elle vise à accueillir près de **180 élèves de 3^{ème}**, au sein d'une dizaine d'entreprises de la zone d'activités économiques intercommunale. Cette journée contribue à l'accompagnement des élèves dans leur future orientation professionnelle, et à valoriser la diversité de l'emploi local et de proximité.

Outre sa participation financière à l'événement (1 000 €), l'agglomération participe cette année directement à l'événement : les collégiens pourront découvrir la richesse des métiers de son **service eau potable**, et les enjeux croissants de ce service public pour garantir l'alimentation sur tout le territoire. **Le service Infos Jeunes** sera également présent sur un stand et à disposition des élèves.

Créée en 1972, la ZAEi de Perrignier regroupe actuellement plus de 50 entreprises et environ 600 emplois.

[ANIMATION ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE]

_ Appel à projets « événements » 2024

Thonon Agglomération renouvellera en 2024 son soutien aux actions culturelles et événementielles qui participent au dynamisme et au rayonnement de son territoire. Pour ce faire, un appel à projets est lancé auprès des organisateurs d'événements.

Les événements éligibles doivent être organisés par une association loi 1901, et être programmés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024, dans l'une des 25 communes de l'agglomération. Ils doivent par ailleurs avoir une dimension intercommunale, nationale ou internationale, et leur organisation s'inscrire dans une démarche éco-responsable.

Les dossiers de candidature devront être déposés entre le 1^{er} et le 30 octobre 2023, sur le portail web « Mes démarches » de Thonon Agglomération.

Informations et règlement de l'appel à projets sur le site : www.thononagglo.fr

CONTACT PRESSE : Caroline BLONDET

Service communication

+33 (0)4 50 31 25 00 | c-blondet@thononagglo.fr